



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
💻 03.22.95.16.81
@ : eboissier@lfhf.fff.fr

SAISON 2025 / 2026

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION DES JEUNES U13G (JOUEURS NES EN 2013)
« 3 –TOUR INTER SECTEURS

AMIENOIS 1 / PONTIEU VIMEU »
« Concours POLE ESPOIRS Liévin »

LIEU : AMIENS

STADE MICHELET

Adresse : CHEMIN DE VAUVOIX
Surface de jeu : SYNTHETIQUE

MERCREDI 05 NOVEMBRE 2025 de 14H à 16H

HORAIRE RDV : 13H45

OLYMPIQUE AMIENOIS	<u>CAPDECOMME KYLIAN / GB</u>
ESC LONGUEAU	SOW LENY EXCD PENDACZOK LORIS MDEF GRARD NINO EXC DG BOULLY FRISON RAPHAEL DC NZAU KIALA LENNY SOLAL EXC DG BOURGEOIS KAIS EXC DG MO ARROUB WAEL ATT MO ONDOUA YAN EXCD ATT THABET AMIN MDEF MO <u>DE CASTRO FLAVIO GB</u>
CSA DOULLENS FUTSAL ESC LONGUEAU (double licence)	DRIENCOURT SASHA DC MDEF ZENAINI ADAM ATT MO
RC SALOUEL SALEUX	HAMOUC / AYMEN MO
AMIENS FC PORTO	BARDET FAVOUR DC / DD BEDDIAR ANIS MC / ATT BOUCHET FOFANAN MAURHY DC <u>FOURDRINIER (NOGUEIRA) TOMAS GB</u> KAVI YEMA THEO MD/MG NGOMBO EXODUS MG/MD NOZADZE ABAS MC POIRET NAEHL MC / ATT SALHI FAEL DC / MC FRANZ FRITZ AMOUGOU ATT THUILLIER NEIYO MD/MG <u>YAYILKAN IBRAHIM GB</u>
AMIENS AF	ISAMBOLA GEOVANE / ATT

QCL SUD AMIENOIS	BETTEMBOS SIMEO ATT EXC
JS MIANNAY	GABIN HORVILLE
USNF	BIETRIX RAFAEL MO MDEF
SC ABBEVILLE	<u>BERNARD RAFAEL GB</u> BERTHE GABRIEL DC MDEF BOCQUET ARTHUR ATT <u>BOUNIOU HUGO GB</u> CARDON JACK EXCD DUBOS SACHA DC MDEF GAYET MARTIN EXCD ATT MAURICE TIMEO MDEF MO NDIAYE MODOU EXCG PETIT PAUL DC
SC FLIXECOURT	<u>KELIO BOUBET (GB)</u>
US FRIVILLE ESCARBOTIN	CLÉRET THIMÉO ATT MIL EL AMRI SOAN MIL ATT GUILLAY JONAS ATT MIL
AS GAMACHES	VAAST BARBIER ANTOINE EXC DG CONSEIL MAËL MO LABOULAIS HUGO MO MEDF
AS2A	VERGNIAUD LUCAS EXCD ATT
FC OISEMONT	<u>ANTOINE GRENON - GB</u> FÉLIX DUVAL - ATT
ENT LE TITRE SF	LAZARE QUIRET EXCG MATTE OSCAR ATT
US NORMANDE 76	<u>ROULT ULRICK GB</u> GAUDRY TOM HOUSSAIT KYLLIAN MIL POYE KYLIANE ATT RADE YANNIS EXC DG
ENCADREMENT	<u>DUVAL FLORIAN - GAETAN BETTEFORT (référénts)</u> RINGUET FLORIAN – DABONNEVILLE TEDDY – KAMLI AMINE – MAROUN JOE – MINTSA MI MBELE FRANCIS – TEIXEIRA JORDAN - VERGNIOLE RAPHAEL – DEROBERT ALEXIS - BEN MOKTHAR YOUSSE - MICHEL FIRMIN – HORVILLE GREGORY - TASSART CEDRIC – BOCLET JULIEN – DELAIRE MAXIME – GHYS LAURENT Spécifique GB : MAIA DE SOUSA MIGUEL / TELLIER ANTOINE

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

80) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :	
• de chaussures adaptées en fonction des terrains	• d'une gourde
• d'une paire de basket	• de son nécessaire de toilette
• d'un vêtement de pluie	



46 rue Jules Lefebvre BP 90429

80 004 Amiens Cedex 1

☎ 03. 22.89.66.40

📠 03.22.95.16.81

@ : eboissier@lfhf.fff.fr

SAISON 2025 / 2026

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION DES JEUNES U13G (JOUEURS NES EN 2013)
« 3 - TOUR INTER SECTEURS SANTERRE / AMIENOIS 2 »
« Concours POLE ESPOIRS Liévin »

LIEU : ALBERT

STADE VELODROME

Adresse : ALLEE CHARLES QUERET

Surface de jeu : Synthétique

MERCREDI 05 NOVEMBRE 2025 de 14H à 16H

HORAIRE RDV : 13H45

US CAMON	BACKRYD THOMAS : MDEF DC BIENAIME ETHANN : EXC ATT BLONDEAU GABIN : MO CARLIER AXEL : DC LD CARLIER TIMEO : ATT <u>CELISSE MARCEAU : GB</u> CELISSE TITOUAN : ATT MO <u>DUPIRE NATHANAEL : GB</u> GOMBERT ANTOINE : EXC G LG JOSUE CLEMENT : EXC KADDOURI MOHAMED : DC MDEF LARBI WANNASSI ADAM : DC <u>MAGNIER HECTOR : GB</u> MICHAELIS CELYAN : MDEF DC SADAoui SABRI : EXC MO SEBASTIAO DARWIN : DC SERRA LUCIEN PAUL : ATT EXC SIDIR ADAM : EXC SILVA GABRIEL : LD URBINA GABIN : DC WARGNIER MAHE : EXC YOUSFI NAIM : EXC MO
AS VILLERS BTX	BENESY JULIEN DC LG BRUN TIMÉO MDEF
AMIENS FC	AOUN NASREDINE / DC / LG ARAGAO MIGUEL HORTON / EXC BENTALEB AYMEN / AC / AILIER EL KAFRAOUI AMINE / MO <u>ISSALAMAN SALAHEDDINE /GB</u> NAZARI EHSAN / AILLIER D ET G

RC DOULLENS	PONT LÜKA EXC DG IGHMOUR RAYLAY GB
SUITE AU REPORT DE LA DETECTION DANS LE SECTEUR SANTERRE (Vigilance Orange dans le département le 23/10), LA LISTE DES JOUEURS CONVOQUES POUR CE SECTEUR SERA DEFINIE LE JEUDI 30 OCTOBRE 2025.	
ENCADREMENT	BOISSIER EMMANUEL - DUPUIS JULIAN (référents) VOISIN QUENTIN - DESCAMPS CHRISTOPHE – BOURDET BERTRAND – SEPTIER KHALDI RAYAN – DELGADO BORGES LEONEL – CORDE ROMAIN – TONY BARVIAU – KICHOU HACENE – MANTEAU VALENTIN – MAILLE TANGUY – DUPUIS TOM - PETIT ANTHONY. Spécifique GB : PETIT MARCEAU

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

81) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avvertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :	
• de chaussures adaptées en fonction des terrains	• d'une gourde
• d'une paire de basket	• de son nécessaire de toilette